

LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE

RAPPORT ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

La loi NOTRe prévoit la présentation par l'exécutif local d'un rapport sur les orientations politiques et budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la programmation des investissements ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport fait l'objet d'un débat au sein de l'assemblée délibérante dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Première étape du cycle budgétaire, qui se prolongera par l'examen du Budget Primitif 2022 lors de la séance du Conseil de février et du Compte Administratif et du budget supplémentaire en mai ou juin prochain, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est un acte majeur : l'occasion d'explicitier les objectifs des politiques publiques communautaires et d'analyser, par une mise en perspective, les évolutions des indicateurs clés de gestion.

Traditionnellement, un rapport d'orientation budgétaire commence par l'exposé d'éléments relatifs au contexte économique, notamment macroéconomique, mondial et national. Tous les points exposés ci-dessous sont issus de sources officielles et doivent être lus avec toute la réserve qui s'impose dans une situation mondiale extrêmement fluctuante et incertaine.



La situation économique mondiale est particulièrement bouleversée depuis 2020 et l'année 2022 n'a fait qu'accentuer ce désordre. La guerre en Ukraine, débute fin février et entraîne une série de conséquences néfastes pour l'économie mondiale. Les tensions entre la Chine et les Etats-Unis, notamment sur le dossier taïwanais et sous couvert de course à l'industrie des semi-conducteurs, ou encore les récents troubles entre les deux Corées, ne permettent pas de garantir un apaisement de la situation internationale pour 2023. À cette incertitude géopolitique s'ajoute la question du réchauffement climatique dont les effets, qui s'accroissent, se ressentent sur les récoltes et, par voie de conséquence, les marchés de gros.

Il est possible, à ce titre, de soulever les points suivants :

- Un ralentissement marqué de l'économie des trois principaux pôles Europe-Chine-Etats-Unis qui entraîne une croissance mondiale estimée par le FMI à 2.7% pour 2023 (soit 0.2 points de moins par rapport aux prévisions de juillet 22) avec des réserves :
 - Un tiers de l'économie mondiale pourrait connaître une contraction en 2022 ou/et 2023 en fonction de la poursuite de la guerre et de la reprise épidémique du COVID ; dans cette situation la croissance pourrait baisser sous les 2% ;
 - L'économie reste dépendante du coût et de l'approvisionnement des matières premières : prix de l'énergie, semi-conducteurs, transport maritime, céréales...
 - Inflation sur une tendance à la hausse à l'échelle mondiale, estimée à 9% sur la zone Euro ;
- Hausse importante des taux d'intérêt : toutes les banques centrales du monde occidental ont relevé leurs taux directeurs pour faire face à l'inflation. La conséquence immédiate est une hausse du coût de la dette et la nécessité pour les Etats de trouver des sources de revenus pour la rembourser (hausse des impôts ou/et baisse des dépenses). La conséquence secondaire est un risque de crise des marchés financiers (fonds de pension...) et immobilier. La dernière conséquence porte sur le marché des devises, avec une forte baisse de la valeur de l'euro face au dollar (14%), une chute de la livre sterling (17%), et un effondrement du yen (30%).

Au niveau européen, cette déstabilisation de l'économie mondiale et la guerre en Ukraine font ressurgir les difficultés d'hier. Certains pays du « Nord » (Pays-Bas, Allemagne, Danemark...), qui ont une économie plus stable et une dette moins importante que d'autres pays du « Sud » (Italie, Grèce, Espagne, France), s'opposent ou freinent nettement les négociations sur la révision du mode de calcul de l'énergie au niveau européen, la taxe sur les superprofits ou le plan d'investissement dans la transition écologique. De la même manière, les positions idéologiques de la Pologne et de la Hongrie en matière de droits de l'Homme et d'Etat de droit contribuent à déstabiliser l'Union européenne sans que celle-ci n'arrive à se positionner tant ces pays sont aujourd'hui en première ligne dans la guerre en Ukraine (accueil des réfugiés, base arrière des envois de matériels médical et militaire...).

Ainsi, la zone euro devrait connaître une croissance de 3.1% en 2022 contre 2.3% espérés pour 2023. Ces prévisions dépendent toutefois des accords politiques européens sur les dossiers cités supra, mais également de l'économie ukrainienne et de la rigueur de l'hiver.

Ces perspectives mondiales et européennes font converger toutes les analyses macro-économiques (FMI, Banque mondiale, BCE...) vers une conclusion : les politiques budgétaires des Etats, qui vont être particulièrement contraintes entre inflation et hausse des taux, vont devoir cibler au mieux leurs dépenses et renforcer leurs recettes.



En dépit d'une situation économique incertaine, le PLF 2023 amorce le rétablissement des comptes publics, conformément au projet de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027ⁱ

1. En dépit d'un environnement moins porteur, la croissance française serait élevée en 2022 et resterait solide en 2023

- L'économie française a démontré sa résilience : la croissance atteindrait 2,7 % en 2022 et +1,0 % en 2023
- L'inflation, limitée grâce au bouclier tarifaire, baisserait progressivement à partir du début 2023
- Malgré l'inflation élevée, le pouvoir d'achat serait préservé en 2022 et progresserait en 2023

2. La stabilisation du déficit en 2023 s'inscrit dans une trajectoire de maîtrise des comptes publics et de retour du déficit publics sous les 3 % du produit intérieur brut (PIB) à horizon 2027

- Le déficit public en 2023 serait stable par rapport à 2022, malgré une croissance prévue plus faible que la croissance potentielle
- Un ratio de dépense publique hors crédits d'impôt qui continue de décroître, malgré les importantes mesures de soutien aux ménages et aux entreprises pour faire face à l'inflation
- Une trajectoire pluriannuelle des finances publiques qui prévoit un retour du déficit sous le seuil de 3 % à horizon 2027
- Le ratio de dette des administrations publiques amorcera sa décrue en 2026
- Cette trajectoire de finances publiques s'inscrit dans un cadre organique et normatif renouvelé qui soutiendra les orientations pluriannuelles du Gouvernement

3. Les dépenses et recettes budgétaires de l'État traduisent ces orientations

- Le solde budgétaire
- L'évolution des dépenses sur le nouveau périmètre des dépenses de l'État

La dynamique de baisse des prélèvements obligatoires engagée lors du précédent quinquennat se poursuit et s'articule avec le financement des priorités du Gouvernement : protéger les Français et aller vers le plein emploi

1. Poursuivre la baisse des prélèvements obligatoires à un rythme adapté au rétablissement des comptes publics

2. Poursuivre les transformations et la modernisation des services publics : la simplification en matière fiscale

3. Protéger face à l'urgence énergétique et accélérer la transition écologique

4. Aller vers le plein emploi

- Poursuivre l'apprentissage, la formation et le retour vers l'emploi
- Améliorer les conditions de vie des plus modestes
- Traduire la priorité donnée à l'éducation et à la jeunesse

5. Protéger les Français et les territoires

- Renforcer les moyens de nos politiques régaliennes
- Garantir le soutien de l'État aux collectivités locales



Les budgets 2023 seront l'occasion de continuer la mise en œuvre du projet intercommunal, décliné à travers son projet de territoire et son PCAET.

A ce jour, l'écosystème communautaire présente plusieurs traits saillants :

- Contexte économique incertain
- Contexte social exigeant
- Contexte budgétaire contraint
- Inflation normative
- Injonctions contradictoires de l'Etat
- Des logiques de gestion prégnantes

Lors de la présentation du rapport 2022, les priorités politiques du mandat avaient été présentées en même temps qu'une programmation pluriannuelle des différents projets.

Les priorités politiques suivantes ont été définies et font aujourd'hui l'objet de traductions concrètes

➤ **Agir pour la transition écologique**

➤ **Agir pour être au service de la population**

➤ **Agir pour le développement économique**



I- Un nécessaire ajustement de la prospective

Ces priorités politiques se déclinent à travers un outil prospectif en fonctionnement et en investissement qui, à la lumière de l'état d'avancement des projets et des éléments de contexte a pu subir quelques ajustements.

Une prospective projetée jusqu'en 2027

Sur le chapitre 011 (charges à caractère général) :

- Intégration de l'inflation (hypothèse retenue de +9% en 2023, puis 6%, 5%, 4% ET 4%
- Impact de la hausse du coût des fluides (+150% en 2023 puis alignement sur le coût de l'inflation)
- Suppression des crédits antérieurs prévus sur l'entretien des ZAI, partant du principe qu'aucune ne serait intégrée au budget général d'ici la fin du mandat

Sur le chapitre 012 (charges de personnels):

- Intégration de +2,5% par an (GVT)
- Intégration des surcoûts qui vont être générés par les participations employeurs sur la santé et la prévoyance
- Intégration des postes supplémentaires demandés au BP 2023
- Intégration des postes supplémentaires estimés en 2020 pour le CMA
- Des rattachements de charges (011 et 012) aux budgets annexes revalorisées

Sur le chapitre 014 (atténuations de charges):

- Intégration de la revalorisation de la REOM

En recettes de fonctionnement:

- Hypothèse de compensation de la CVAE de manière intégrale sans dynamique mais désormais sans aucune dynamique
- Hypothèse de dotations maintenues

En investissement :

- Intégration des avenants CMA (+1M€ en 2022) et révision CMA (+1,470M€ de prix lissés sur 2022 à 2024), soit 2,470 M€ au total
- Sièges une dépense prévisionnel de 5M€ et 4M€ de recettes de cession
- Ajustement crédits portail famille
- Actualisation du phasage du cinéma communautaire
- Adaptation des crédits schéma directeur cyclable

II – La méthode et outils proposés

Le constat de la fragilité des équilibres de fonctionnement dans un contexte très instable a été fait. Se pose alors la question de savoir quels sont les leviers qui peuvent être activés dans ce contexte. Le bureau communautaire et la commission 1 proposent de se doter des outils et méthodes nécessaires à une stricte gestion où se pose la question de la dépense dès le 1^{er} euro, où les organisations et modes de fonctionnement doivent être régulièrement interrogés

à des fins d'optimisation, au sens de la meilleure allocation possible de la ressource aux besoins.

Les leviers suivants seront activés ou réinterrogés dans les prochains mois :

- ✓ Politique d'achat responsable
- ✓ Etude d'impact des investissements (fonctionnement et environnement)
- ✓ Programmation pluriannuelle de la maintenance et de l'entretien des bâtiments
- ✓ Conseil de gestion (optimisation du budget)
- ✓ Evaluation des politiques publiques (ex DSP)
- ✓ Politique de maîtrise budgétaire
- ✓ Politique de maîtrise de la masse salariale
- ✓ Une politique tarifaire
- ✓ Une augmentation taxe foncière

III – Les projets en cours et à venir

Dans la présentation à venir, les deux axes premiers (agir pour être au service de la population et pour le développement économique, seront présentés sous le prisme du projet de territoire) ; l'axe qui traite des transitions suivra lui les orientations du PCAET. Les chiffres indiqués sont ceux des demandes de crédits en fonctionnement (hors masse salariale) et en investissement qui seront inscrits au budget si les orientations budgétaires sont validées et une fois les projections affinées.

III-1- Agir pour la transition écologique

Objectifs stratégiques du Projet de Territoire :

- ✓ Adapter notre territoire aux défis du changement climatique
- ✓ Promouvoir au quotidien un mode de vie, une consommation et une production respectueuses de notre environnement
- ✓ Réinventer la mobilité au quotidien pour offrir le choix à chacun de moins prendre sa voiture
- ✓ Sauvegarder notre biodiversité, notre ressource en eau et la richesse de nos écosystèmes naturels
- ✓ Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux et des habitants aux enjeux environnementaux
- ✓ Promouvoir au quotidien un mode de vie, une consommation et une production respectueuses de notre environnement

- ✓ Accompagner le changement en sensibilisant la population à un mode de vie responsable par des animations de proximité
- ✓ Nous engager en faveur d'une alimentation de qualité, produite localement, avec un prix juste pour les producteurs comme les consommateurs
- ✓ Promouvoir au quotidien un mode de vie, une consommation et une production respectueuses de notre environnement
- ✓ Sauvegarder notre biodiversité, notre ressource en eau et la richesse de nos écosystèmes naturels
- ✓ Devenir un territoire 100% autonome en énergie en 2050
- ✓ Adapter notre territoire aux défis du changement climatique

Axe 1 du PCAET : Un mode de vie moins carboné

Aménagement du territoire et habitat en lien avec le Programme Local de l'Habitat

- ✓ Réflexion sur le PLUi
- ✓ Dispositif PVD ORT
- ✓ Programme BTHD
- ✓ Travail d'optimisation du foncier en cours par le service Développement économique, bourse aux locaux
- ✓ Adhésion à Bruded
- ✓ Etude d'OPAH
- ✓ Partenariat ALEC (permanences-conseils ménages, service info-conseil à distance)
- ✓ Dispositif DOREMI

667 000 €

Mise en place d'une politique de déplacement compatible avec les enjeux climat - air - énergie

- ✓ Un chargé de mission mobilité
- ✓ Des crédits dans la PPI pour les Liaisons douces
- ✓ Acquisition et gestion des VAE
- ✓ Animations Vélo et SRAV
- ✓ Contribution renfort d'offre, navette de rabattement Livré sur Changeon/ St Aubin du Cormier
- ✓ Transport à la demande
- ✓ Pôle d'échange multimodal à ST Aubin du Cormier
- ✓ Pôle d'échange multimodal à Liffre
- ✓ Animation Mobilité auprès des entreprises (covoiturage notamment)
- ✓ Installation de bornes de recharge sur les PEM, contribution au schéma départemental

1 619 000 €

Encourager et accompagner le changement de comportement des habitants

- ✓ Projet de déchetterie à ST Aubin du Cormier

90 000€

- ✓ Un chargé de mission accompagnement des transitions
- ✓ Plan alimentaire territorial
- ✓ Compétence Eau-Assainissement, EPTB pour GEMA

L'exemplarité de la collectivité comme catalyseur de la transition

- ✓ Création d'un pôle dédié (PTEMT + chargé de mission Accompagnement des transitions)
- ✓ Conseil en énergie partagé pour patrimoine LCC et patrimoine des communes
- ✓ Qualité énergétique CMA + PV sur le toit du CMA. Voir d'autres bâtiments
- ✓ Groupe de travail communes / CC sur harmonisation pratiques éclairage public
- ✓ Télétravail, Forfait télétravail, Forfait mobilité durable, Parc véhicule électrique, Travail sur covoit agent, Mise à disposition de 4 VAE agents
- ✓ Réflexion sur commande publique responsable (déjà des débuts de changement)
- ✓ Diagnostic réalisé dans les équipements Petite Enfance

Axe 2 du PCAET : Un territoire en transition

Développement des ENR

- ✓ Lancement Schéma directeur des énergies
 - ✓ Création poste Chargé de mission ENR
 - ✓ Démarches réalisées à l'échelle du Pays de Rennes : étude potentiel PV et éolien, projet d'étude de gisement bois
 - ✓ Cadastre solaire
 - ✓ Projet station GNV avec SDE 35 / Energ'IV
- 
- 481 500 €
- ✓ Lancement de la démarche Forêt, Bois et Territoires par le Pays de Rennes (approche construction et énergie) ; Mise en place du contrat d'approvisionnement pour chaufferie CMA et réseau de chaleur, structuration d'une filière bois-énergie locale ; Plateforme bois
 - ✓ Accompagnement Breizh ALEC projet développement ENR citoyen

Création d'un cadre favorable à la transition écologique des acteurs du territoire

- ✓ Appel à projet pour mois « Agissons pour le climat » (mais surtout pour 2023) et appel à projets citoyens
 - ✓ Recensement producteurs, projet restauration collective
 - ✓ Labellisation PAT, chargée de mission PAT
 - ✓ Accompagnement des acteurs du territoire dans leur transition
 - ✓ Valorisation Fonds Chaleur auprès des entreprises
 - ✓ Poste chargé de mission politique agricole
 - ✓ Animation économique / changement climatique, partenariat ALEC
 - ✓ Stratégie de développement touristique
- 
- 49 000€

Axe 3 : Une organisation sociale engageante ; solidaire et résiliente

Accompagnement des acteurs à s'engager dans la lutte contre le changement climatique

- ✓ Outils graphiques – labels
- ✓ Lancement des Labo-actions
- ✓ Mois Agissons pour le Climat, rencontre dans les conseils municipaux, réseau des élus communaux
- ✓ Labellisation « Agissons pour le climat », label Evènement éco-durable

Adaptation

- ✓ Formation actions des services
- ✓ Politique biodiv, Natura 2000
- ✓ Analyse des besoins sociaux



III-2- Agir pour être au service de la population

Politique publique Enfance Jeunesse

Objectifs stratégiques du Projet de Territoire :

- ✓ Assurer la continuité d'une offre de services équitablement répartie et de qualité (terre de cohésion, porter attention à chacun)
- ✓ Placer la notion de parentalité au cœur de la politique publique (terre d'accueil, s'épanouir à tous les âges)
- ✓ Finaliser la dimension communautaire de la politique jeunesse



Objectifs opérationnels :

- ✓ Assurer le déploiement du portail familles selon les échéances prévues (dernier trimestre 2023)
- ✓ Stabiliser l'organisation et le périmètre des séjours estivaux (18 séjours en 2022)
- ✓ Structuration organisationnelle des ALSH avec un directeur et un directeur adjoint pour les structures les plus fréquentées
- ✓ Mettre en œuvre la structure de coordination autour de la parentalité en lien avec le service petite enfance
- ✓ Développement des projets inter services en Jeunesse (mutualisation des actions PTEMT) et le déploiement du Projet itinérant Animobile (PS jeunes)

Politique publique Sports santé

Objectifs stratégiques du Projet de territoire :

- ✓ Développement de la politique sport santé auprès de la population (terre de cohésion, porter attention à chacun, terre d'accueil, s'épanouir à tous les âges)
- ✓ Assurer le maintien du soutien aux associations pour une pratique sportive bien répartie
- ✓ Assurer le bon fonctionnement des équipements (CAPN, piscine, salle de la Jouserie)
- ✓ Participer au projet de mise en place d'une politique territoriale de santé



782 725 € hors rénovation Aquazic
(+550 000 € au 012)

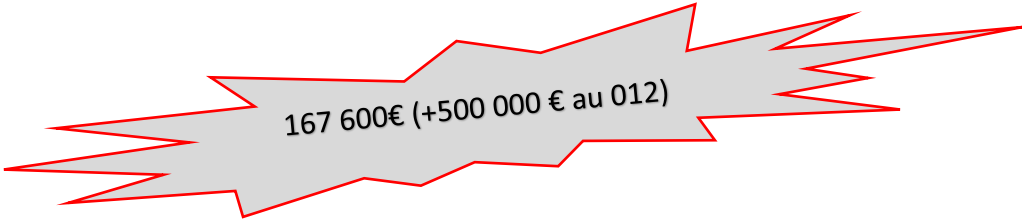
Objectifs opérationnels :

- ✓ Mettre en œuvre le nouveau conventionnement avec l'OSPAC (3 ans) dont contrat de territoire
- ✓ Assurer les actions en faveur du public non licenciés : SRAV (20 classes), actions en régie
- ✓ Assurer le fonctionnement de la Piscine actuelle et préparer le projet de fonctionnement (ouverture mi 2024) : RH, communication, technique, été 2023
- ✓ Assurer le suivi de la convention de DSP du CAPN et ses éventuelles adaptations

Politique publique Culture

Objectifs stratégiques du projet de territoire :

- ✓ Continuer à assurer l'animation territoriale culturelle (terre de cohésion, porter attention à chacun)
- ✓ Assurer l'accès à tous à l'enseignement musical
- ✓ Envisager les évolutions de la politique de soutien à la diffusion cinématographique



167 600€ (+500 000 € au 012)

Objectifs opérationnels :

- ✓ Redéfinir les règles administratives d'exploitation du Cinéma le Mauclerc
- ✓ Continuer la structuration du réseau de lecture publique : politique documentaire concertée, axe accessibilité
- ✓ Assurer le fonctionnement de l'école de musique l'Orphéon durant les travaux et envisager fonctionnement futur
- ✓ Favoriser les actions multi partenariales pour le développement culturel territorial

- ✓ Donner un cadre administratif et technique à la politique de soutien au cinéma de Plein air

Maisons France services, Conseiller Numérique

Objectifs stratégiques du Projet de territoire :

- ✓ Création et gestion de « maisons » de services au public et définition des obligations de service public y afférentes
- ✓ Permettre un meilleur accès aux droits et aux services en travaillant sur les conditions d'accessibilité aux outils numériques
- ✓ Faciliter les démarches administratives dans le contexte d'éloignement des services et organismes nationaux

Objectifs opérationnels :

- ✓ Gestion de deux Espace France Services labellisés
- ✓ Organisation volontaire d'une antenne FS et de permanences délocalisées dans chaque commune du territoire
- ✓ Complément apporté sur l'inclusion numérique, par l'intervention ponctuelle du Conseiller Numérique dans les FS et différents lieux du territoire (médiathèques...)

Animation seniors- Coordination gérontologique- SAAD- Portage de repas

Objectifs stratégiques du projet de territoire :

- ✓ Relever le défi du vieillissement de la population en adaptant le territoire au grand-âge et à la dépendance
- ✓ Porter une stratégie territoriale de la politique du bien-vieillir à l'échelle de l'intercommunalité

Objectifs opérationnels :

391 000 € (hors 012)

- ✓ Réponse à un appel à projet pour l'acquisition de véhicules hybrides
- ✓ Pérennisation de la prime SEGUR pour les aides à domicile
- ✓ Réforme Service Autonomie à Domicile -Etude à mener sur le rapprochement du SAAD avec le SSIAD VCS de l'EHPAD Val de Chevré : projet de consultation pour un accompagnement juridique et organisationnel
- ✓ Reprise du séjour adapté annuel Seniors
- ✓ Programmation de la Semaine Bleue
- ✓ Conventionnement avec le CLIC

Accueil des gens du voyage

Objectifs stratégiques du projet de territoire :

- ✓ Aménager, entretenir et gérer une aire d'accueil des gens du voyage
- ✓ Contribuer à l'insertion et à l'animation Vie Sociale des familles
- ✓ Contribuer à la scolarisation des enfants d'âge scolaire

78 200€

Objectifs opérationnels :

- ✓ Pose en 2023 des tranches 2 et 3 de la clôture bordant le terrain d'accueil
- ✓ Démarrage des ateliers couture
- ✓ Réfection de la peinture de la marelle (sous le préau)
- ✓ Actions en cours de réflexion sur le volet PCAET (projet d'éducation au tri des déchets en partenariat avec le SMICTOM, AGV35 et des prestataires intervenants spécialisés)
- ✓ Organisation d'un repas en faveur des 15 bénévoles intervenant sur les ateliers "médiathèque buissonnière" et le soutien à la scolarité
- ✓ Acquisition de matériel ménager pour les ateliers cuisine et les temps conviviaux
- ✓ Réfection des sols du bloc sanitaire PMR : pose de carrelage au sol / pose d'évacuations plus larges pour limiter le bouchage des canalisations
- ✓ Mise en place d'ateliers Parentalité avec un intervenant extérieur

Petite enfance

Objectifs stratégiques du projet de territoire :

- ✓ proposer un mode d'accueil adapté aux enfants de 0 à 3 ans
- ✓ Pérenniser l'offre d'accueil collective
- ✓ Renforcer la valorisation du métier d'assistants maternels
- ✓ Renforcer l'information en direction des familles et des professionnels
- ✓ Valoriser et coordonner les actions en faveur de la parentalité sur l'ensemble du territoire
- ✓ Développer une continuité éducative et pédagogique à l'échelle du territoire



Objectifs opérationnels :

- ✓ Organisation de 2 journées pédagogiques pour les 45 agents du service
- ✓ Planification PSC1 pour les 45 agents du service tous les 2 ans
- ✓ Formation-action changement climatique PCAET et aménagement des espaces extérieurs
- ✓ Expérimentation ateliers enfant-parent/Bougeothèque = Liberté Motrice et activité autonome
- ✓ Création d'un poste d'agent social volant en crèche
- ✓ Achat d'un véhicule pour le Relais Petite Enfance
- ✓ Etude en vue de la mise en conformité des bâtiments EAJE et aménagement des espaces extérieurs
- ✓ Réponse à l'Appel à projet « 1000 premiers jours »

III-3- Agir pour le développement économique

Le Développement économique

Objectifs stratégiques du projet de territoire :

- ✓ Réaffirmer notre engagement en faveur de l'économie locale et la création d'emplois
- ✓ Attirer de nouvelles entreprises par des conditions d'accueil optimales et un accompagnement adapté
- ✓ Nous affirmer comme une terre d'innovation, ouverte aux entreprises et aux habitants
- ✓ Préserver notre agriculture, tant en matière de foncier, d'installation, d'environnement que de rémunération
- ✓ Engager ensemble avec les entreprises les réponses aux mutations et aux défis de notre société
- ✓ Repenser l'offre de commerces et d'accessibilité des services pour un territoire de proximité

Objectifs opérationnels :

- ✓ Dispositif pass commerce pérennisé
- ✓ Mise en place d'une solution numérique pour les commerces
- ✓ Poste de manager du commerce
- ✓ Subventions divers (Club commerce, EAFB etc)
- ✓ Définition d'une stratégie agricole
- ✓ Mise en place pass nouveaux agriculteurs
- ✓ Accompagnement sur méthanisation, formation nouvelles pratiques agricoles, formation bois bocage, concertation et animation de réunions



290 000 €

L'emploi

Objectifs stratégiques du projet de territoire :

- ✓ Réaffirmer notre engagement en faveur de l'économie locale et la création d'emplois
- ✓ Soutenir l'emploi local et la création d'entreprises
- ✓ Faire de la formation continue un des moteurs de l'émergence de nouveaux emplois

Objectifs opérationnels :

- ✓ Prestations actions nouvelles dynamiques (coach)
- ✓ Partenariats We KER, CIDFF, SPEF



81 810 €

Le tourisme

Objectifs stratégiques du projet de territoire :

- ✓ Réaffirmer notre engagement en faveur de l'économie locale et la création d'emplois
- ✓ Soutenir l'emploi local et la création d'entreprises

Objectifs opérationnels :

- ✓ Pérennisation de l'accueil touristique itinérant
- ✓ Finalisation de la stratégie touristique
- ✓ Mise en œuvre du schéma d'accueil du public en forêt de Rennes
- ✓ Aménagement et valorisation touristique du site de Mi-forêt



158 000 €

- ✓ Amélioration de la signalisation touristique routière sur les sites d'intérêt communautaire

Chemins de randonnée

Conformément aux compétences de Liffré-Cormier Communauté, la collectivité poursuit son activité d'entretien des chemins de randonnée relevant d'un intérêt communautaire. Un prestataire a été recruté par marché public pour réaliser cette mission.

Lutte contre les frelons asiatiques

La progression régulière des frelons asiatiques sur le territoire implique que Liffré-Cormier Communauté poursuive sa mission de lutte contre ce nuisible. La convention avec le FGDON35 a été renouvelée.

Le foncier – L'urbanisme- L'habitat

Objectifs stratégiques du projet de territoire :

- ✓ Favoriser l'accueil de tous et veiller à une répartition équilibrée des logements sur le territoire et à ce que l'offre réponde à l'ensemble des besoins de tous les habitants
- ✓ Maîtriser l'urbanisme de notre territoire pour rester à taille humaine et entretenir le lien social
- ✓ Garantir des cœurs de bourgs vivants

Objectifs opérationnels :

- ✓ Programme Petite Ville de Demain
- ✓ Elaboration d'une stratégie foncière
- ✓ Action 2 du PLH: soutenir les stratégies foncières- conseiller et participer financièrement à des études communales portant sur des projets de densification ou de renouvellement urbain :
- ✓ Action 3 du PLH: Imaginer de nouvelles formes urbaines: études sur les communes de Liffré et Saint Aubin du Cormier
- ✓ Action 8 du PLH: aide aux communes: participer au déficit foncier d'une opération de requalification de bâtis dégradés et de restructuration de l'espace urbain
- ✓ Action 4 du PLH: Aides incitatives à la réhabilitation
- ✓ Permanences architectes conseil, Adhésion et permanences délocalisées de l'ADIL
- ✓ Étude pré-opérationnelle d'OPAH



90 800800€
(+370 000 € en 012)

IV– Les moyens

IV-1-Les bâtiments

Les projets en cours au-delà de la gestion courante :

- ✓ La rénovation de l'AQUAZIC dont le chantier donne lieu à de régulières actualisations en raison du contexte économique
- ✓ Les travaux d'aménagement des locaux de LCC à Rey Leroux
- ✓ La plateforme bois
- ✓ Une étude de gestion du patrimoine bâtiminaire
- ✓ La mise en place d'une GMAO (pour la gestion des bâtiments)

6 090 000€

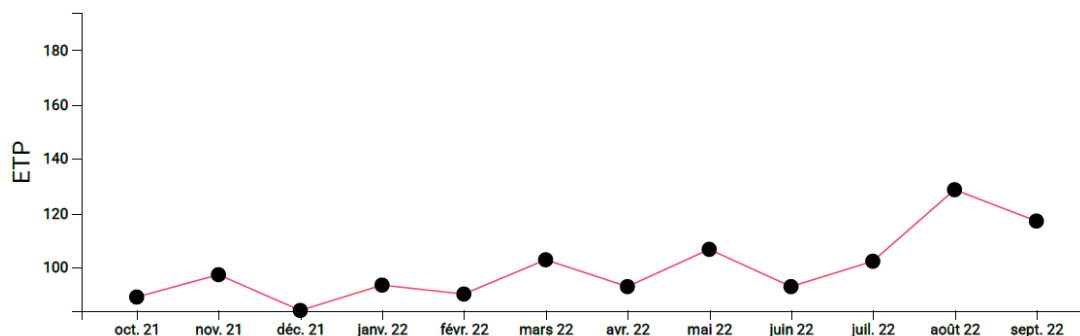
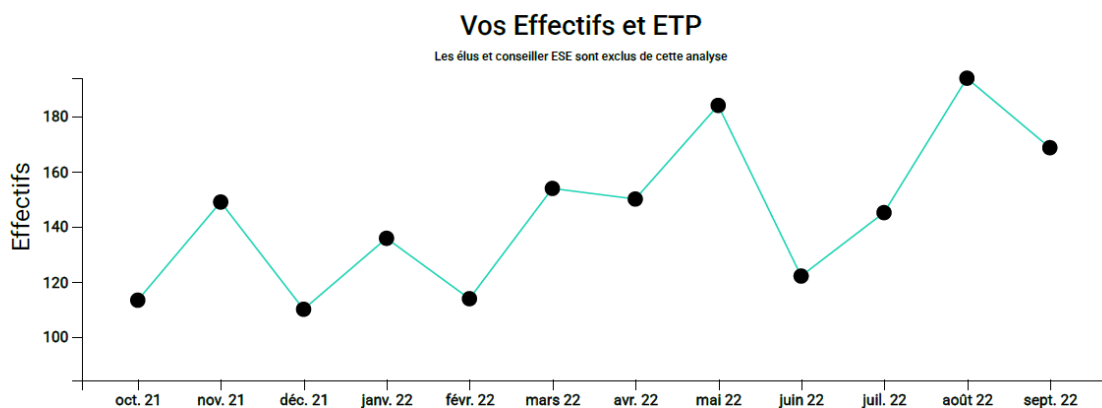
Un point de vigilance : le service bâtiminaire gère les fluides et à ce titre des augmentations de crédits substantielles sont prévues (500 000 € inscrits).

IV-2-Les Ressources humaines – orientations et indicateurs

Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

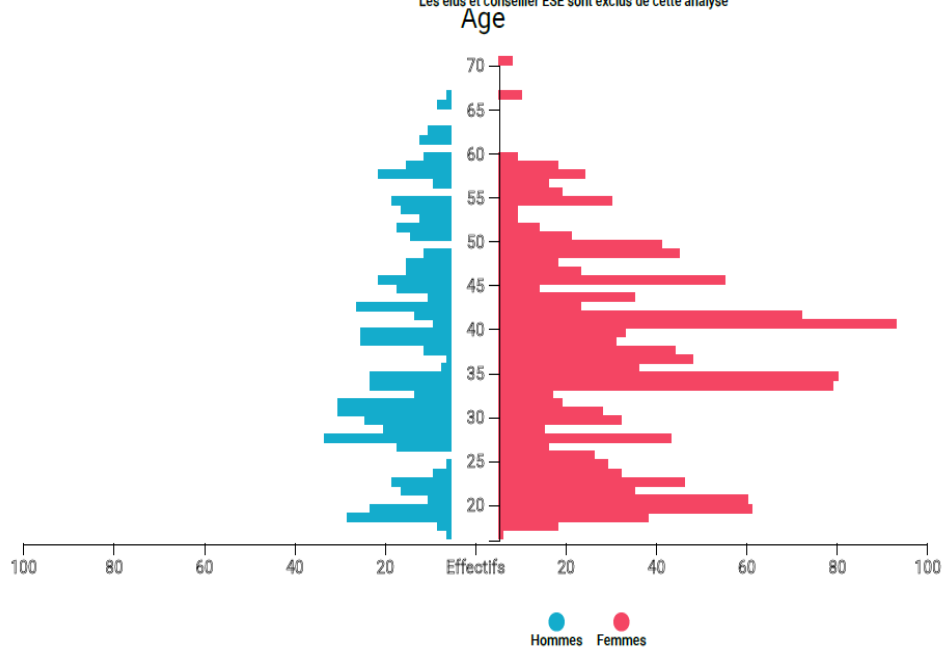
- ✓ Un ajustement en 2022 et 2023 pour tenir compte des mises à disposition des ALSH et Espaces jeunes (avec rappel sur 2021)
- ✓ Des crédits pour les recrutements envisagés
- ✓ La revalorisation du point d'indice inscrite en année pleine
- ✓ Des crédits équivalents sur la formation, l'action sociale.

5 431 000€



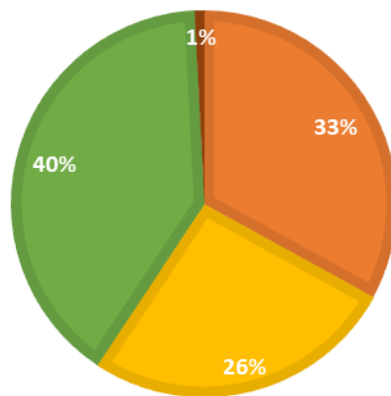
Age de vos effectifs

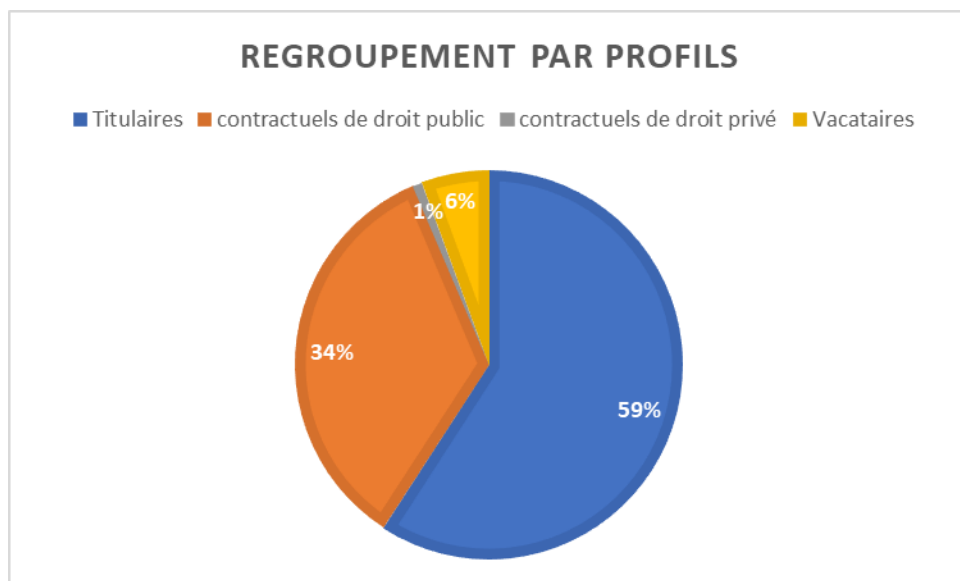
Les élus et conseiller ESE sont exclus de cette analyse



RÉPARTITION PAR CATÉGORIES

A B C Autres





IV-3-La communication- les affaires générales – les système d’information

Toutes les demandes de crédits sont stables par rapport à 2022 avec une légère nuance pour la DSI puisque cette dernière mettra en œuvre els préconisations faites suite à l’audit de sécurité mais dans la mesure où un dossier France relance avait été déposé, une subvention de 90 000€ a été attribuée et financera la majeure partie des actions.

500 600 €

IV-5-Les finances

Au plan des recettes, les sommes inscrites prévoient une stabilité des recettes et une compensation intégrale de la CVAE. Quelques recettes de service pourront être en diminution et notamment à la piscine en raison des travaux mais les recettes des ALSH et des autres services à la population sont prévues à l’identique en masse, n’excluant pas une réflexion sur une politique tarifaire en lien avec l’inflation.

Ainsi les produits de service seraient budgétés à hauteur de 3 625 000€, les produits d’impôts et taxes pour 9 620 000 € et les dotations et participations diverses à hauteur de 2 285 000 €

Les atténuations de charge et notamment les attributions de compensation sont elles aussi programmées de manière constante, aucun transfert de compétence n’étant prévu.

Concernant la dette, en 2021, le conseil communautaire a décidé de souscrire un emprunt de 8 000 000 € relatif au financement du centre multiactivités situé à Liffré, ainsi qu’au réseau de chaleur. Cet emprunt (taux fixe 0.74% sur 25 ans) comprend une phase de mobilisation des fonds d’une durée

de 2 ans. En conséquence, l'amortissement de cet emprunt débutera en octobre 2023. L'annuité de cet emprunt est estimée à 350 807.20 €, en année pleine.

STOCK DE DETTE (TOUS BUDGETS)

	AU 01 JANVIER 2022	AU 01 JANVIER 2023
ENCOURS DE DETTE	13 268 213.59 €	12 180 699.12 €
AMORTISSEMENT ANNUEL	1 087 426.02 €	1 169 544.90 €
DETTE PAR HABITANT	494 €	446 €

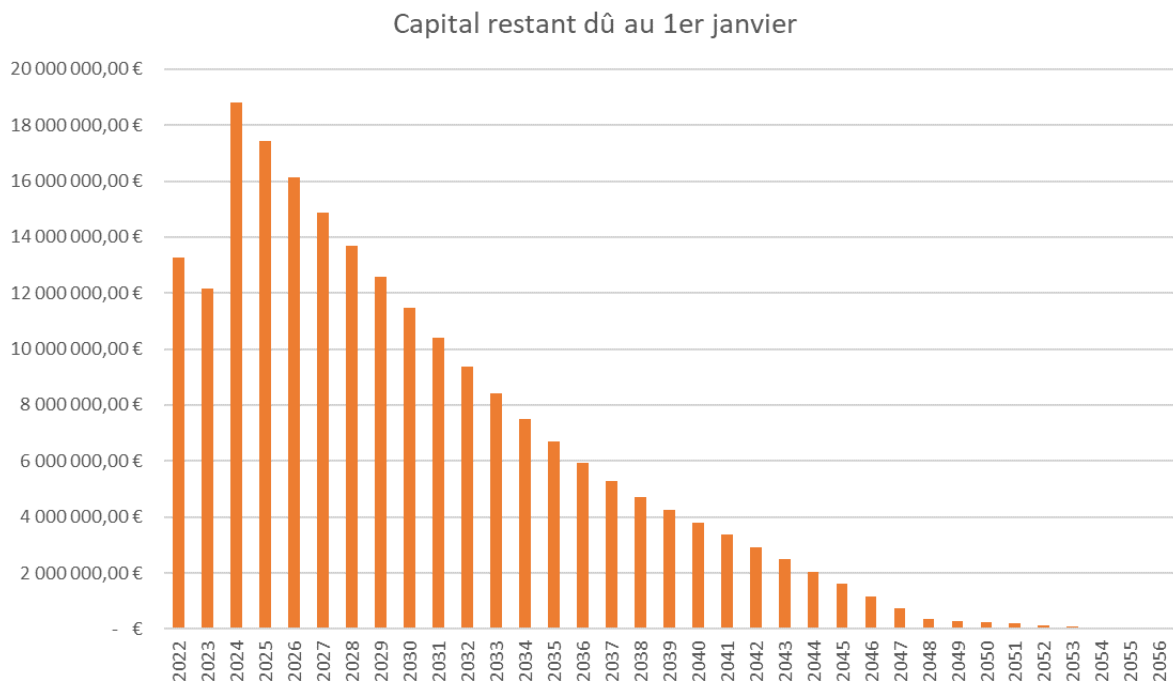
Répartition du capital remboursé par nature de taux



ENCOURS DE LA DETTE PAR BUDGET

	AU 01 JANVIER 2022	AU 01 JANVIER 2023
BUDGET PRINCIPAL	2 950 009.42 €	2 553 278.23 €
BATIMENT RELAIS	2 062 487.50 €	1 954 637.50 €
Z.A. SEVAILLES	2 425 000.00 €	2 262 500.00 €
Z.A. LA MOTTAIS	1 326 010.00 €	1 240 570.00 €
EAU POTABLE	1 507 437.34 €	1 415 896.70 €
ASSAINISSEMENT	2 997 269.33 €	2 753 816.69 €
TOTAL	13 268 213.59 €	12 180 699.12 €

PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE (TOUS BUDGETS)



LES BUDGETS ANNEXES

Il est à noter qu'une réévaluation au plus juste des charges de personnel sur les budgets annexes est prévue à partir de 2023.

RESEAU DE CHALEUR

La principale évolution de ce budget est l'intégration de la chaufferie bois du complexe sportif de La Bouëxière dont une partie est communautaire. Ainsi, en application des statuts, toute chaufferie qui dessert tout ou partie d'un équipement communautaire est elle-même communautaire. Une délégation de maîtrise d'ouvrage va être consentie à la commune de La Bouëxière. Il est important de noter que cette opération est neutre pour LCC puisque la contribution au SPIC Réseaux de chaleur par ses usagers permet de couvrir la dépense engendrée.

Il conviendrait de créer, suite au repositionnement budgétaire et comptable de la chaufferie biomasse sur le budget annexe du réseau de chaleur en 2021, une nouvelle autorisation de programme relative à la chaufferie.

Principales dépenses 2023	
Chaufferie Liffré	4 848 302 €
Chaufferie La Bouëxière	549 143.50 €

ZA TANNERIE

Surface parcellaire	23.5 ha
Surface cessible totale	20 675 m ²
Echéance de commercialisation	2025
Principales dépenses 2023	
Remboursement ville	270 750 €
Etudes et prestations de services	5 300 €

ZA SEVAILLES 1

Surface parcellaire	26,8 ha
Surface cessible totale	128 000 m ² activités + estimation 32 300 m ²
Echéance de commercialisation	surf plancher habitat/mixte 2023-2024 pour l'activité, 2030 pour le quartier mixte habitat/activités
Principales dépenses 2023	

Acquisition foncière	46 500 €
Etudes et prestations de services	107 400 €
Travaux	488 000 €
Entretien	19 500 €

ZA SEVAILLES 2

Surface parcellaire	21 ha
Surface cessible totale	203 843 m ²
Echéance de commercialisation	1 à 2 ans
Principales dépenses 2023	
Etudes et prestations de services	7 300 €
Travaux	65 000 €
Entretien	1 000 €

ZA MOTTAIS

Surface parcellaire	Mottais 2 : 23.2 ha
Surface cessible totale	102 450 m2 (tranches 1 et 2)
Echéance de commercialisation	Estimée 2028
Principales dépenses 2023	
Acquisition foncière	22 500€
Etudes et prestations de services	45 800€
Travaux	1 472 000€
Entretien	20 900€
Compensations agricoles collectives	72 275€

ZA MOTTAIS 3

Surface parcellaire	Mottais : 21 ha
Surface cessible totale	17 ha

Echéance de commercialisation	Estimée 2030
Principales dépenses 2023	
Acquisition foncière	les éléments seront présentés par voie de DM
Etudes et prestations de services	
Travaux	
Entretien	

ZA ORGERAIS

Surface parcellaire	17.38 ha
Surface cessible totale	15.93 ha
Echéance de commercialisation	2025
Principales dépenses 2023	
Acquisition foncière	69 000 €
Etudes et prestations de services	8 000 €
Travaux	56 000 €

ZA BEAUGE 4

Surface parcellaire	9 ha
Surface cessible totale	7.5 ha
Echéance de commercialisation	
Principales dépenses 2023	
Acquisition foncière	Les éléments seront représentés en DM

BUDGETS PRESTATIONS DE SERVICES

LCC a trois budgets de prestations de service qui servent de cadre légale aux prestations effectuées pour les communes :

- ✓ Prestations de services RH
- ✓ Prestations de service DSI
- ✓ Prestations de service communication
- ✓ Prestations de service juridique

Ces derniers seront présentés à l'identique de l'année dernière en se basant sur les prestations réalisées cette année avec une légère nuance pour la DSI qui ne sera plus service commun pour la ville de Liffré à compter du 1er janvier, ce qui induira une baisse de recettes pour le service commun (flux financiers sur le budget général) mais probablement une légère augmentation des recettes sur le budget prestations de service, au moins dans les premiers temps.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Une réflexion sur une harmonisation et de convergence des tarifs est actuellement en cours. De plus, la PPI à venir (qui reste à affiner mais suppose entre 12 à 15 millions d'euros d'investissement) induit d'anticiper des évolutions tarifaires. Un travail a été fait avec le cabinet Bert à cet effet et il suppose dès à présent une augmentation de :

- + 5% sur le prix de l'assainissement
- + 5 % sur le prix de l'eau

	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT
Montant des travaux prévus en 2023	2 122 000.00 €	7 250 000.00 €
Montant des recettes prévues en 2023 (intégrant la modification tarifaire)	735 000.00 €	757 050.00 € (redevances assainissement collectif) 811 600.00 € (participations pour assainissement collectif) 65 000.00 € (redevances assainissement non collectif)

Par ailleurs, il convient de signaler que les budgets « assainissement collectif » et SPANC sont désormais réunis au sein d'un seul budget, suite à un arrêt de la cour administrative d'appel de Nantes.

ⁱ Source : Projet de loi de finances n° 273 pour 2023